

Comité syndical du 13 février 2023

[DL 2023_02/03](#)

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 DU BUDGET DE VALORIZON, SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN LOT-ET-GARONNE

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué **le 7 février 2023**, s'est réuni, salle de l'Hémicycle à AGEN, le **lundi 13 février 2023 à 10h** sous la présidence de M. Michel MASSET.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes BONNEAU, DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, LAURENT, MM. BRUYÈRE, COLLADO, DERC, DUFOURG, GIRARDI, GOZZERINO, KLEIBER, LAVILLE, LORENZELLI, MASSET, PICCOLI, ROSO, SEGALA, VERDELET (18)

Représentés : Mme ARMELLINI par Mme FOUNAUD-VEYSSET, Mme TONIN par Mme LAURENT, M. BARJOU par M. ROSO, M. BORDERIE par M. BRUYERE, M. BOUSQUIER par M. GIRARDI, M. DE COLOMBEL par Mme DUCOS, M. LERDU par Mme BONNEAU, M. PIN par M. VERDELET, M. ROSIER par M. LAVILLE, M. SOUBIRON par M. LORENZELLI (10)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Alain LORENZELLI

Nombre de délégués présents : 18

Représentés : 10

TOTAL : 28

Etaient également présents : Mmes Julie FARBOS, Marie-Claude ARQUEY et M. Vivian BERNOS-USIETO

[DL 2023_02/03](#)

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 DU BUDGET DE VALORIZON, SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN LOT-ET-GARONNE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M14,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M14, il convient de procéder à l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2022 du Syndicat.

Le compte administratif 2022 fait apparaître les résultats suivants :

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Résultat de fonctionnement de l'exercice	182 240,50
Résultat de fonctionnement reporté	441 096,01
Résultat de fonctionnement à affecter	623 336,51
Résultat d'investissement de l'exercice	- 692 184,40
Résultat d'investissement reporté	1 934 310,18
Résultat d'investissement cumulé	1 242 125,78
Restes à réaliser recettes	3 280 000,00
Restes à réaliser dépenses	4 142 547,00
Besoin de financement de la section investissement	- 379 578,78

Dans ces conditions, il est proposé de reporter les résultats comme suit :

R 002- Résultat de fonctionnement reporté	243 757,73
R 001- Résultat de d'investissement reporté	1 242 125,78
1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	379 578,78

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Article 1 : **DÉCIDE** d'affecter et de reporter les résultats 2022 du budget du syndicat ValOrizon comme suit :

R 002- Résultat de fonctionnement reporté	243 757,73
R 001- Résultat de d'investissement reporté	1 242 125,78
1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	379 578,78

- Article 2 : **PRÉCISE** que ces résultats seront intégrés dans le budget primitif 2023.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 23 février 2023

Le Président,

Michel MASSET

Publication/Affichage le 23 février 2023